

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'entrée en vigueur du nouveau traité: l'une des priorités à l'ordre du jour du Conseil

YOKOHAMA (JAPON), le 13 décembre 2010: l'examen de l'entrée en vigueur du nouveau traité régissant l'OIBT figurera en bonne place à l'ordre du jour de la 46^e session du Conseil international des bois tropicaux, qui s'est ouverte le 13 décembre à Yokohama (Japon).

Le Conseil est l'organe directeur de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Il se réunit au moins une fois par an afin de discuter d'un ordre du jour ambitieux, qui a pour objectif de favoriser la gestion durable des forêts tropicales et le commerce des bois tropicaux produits suivant des pratiques durables.

Diverses questions telles que le renforcement des travaux de l'OIBT portant sur la conservation de la biodiversité et les forêts tropicales, de même que les faits nouveaux intervenus dans les négociations sur les changements climatiques qui intéressent les forêts tropicales auront aussi leur place dans les délibérations du Conseil tout au long de la semaine. Le Directeur exécutif de l'OIBT, M. Emmanuel Ze Meka, a informé le Conseil des activités de l'Organisation durant l'Année internationale de la diversité biologique, en mettant en exergue celles qui ont été menées en collaboration avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique ainsi que d'autres. Le Directeur exécutif a également vivement invité les membres du Conseil à renforcer l'Organisation en ratifiant l'Accord international sur les bois tropicaux (AIBT) de 2006 et en contribuant des fonds adéquats pour ses activités administratives et stratégiques. Le Président du Conseil, M. Daniel Birchmeier, a en outre insisté sur l'importance pour les pays de ratifier le nouvel AIBT, observant qu'il serait souhaitable que cet accord entre en vigueur en 2011, année qui marquera l'Année internationale de la forêt et le 25^e anniversaire de l'OIBT, afin de pouvoir faire face aux nouveaux défis évolutifs auxquels les forêts tropicales seront confrontées.

Est également intervenu lors de la séance d'ouverture M. Yoshitsugu Minagawa, le Directeur général de l'Agence japonaise pour la foresterie. M. Minagawa a mis en avant l'importance des forêts tropicales, qui fournissent aussi des services environnementaux de type conservation de la biodiversité, et a appelé l'ensemble des membres qui ne l'auraient pas encore fait, à accélérer le processus d'accession à l'AIBT de 2006. La Maire de Yokohama, Mme Fumiko Hayashi, s'est également adressée au Conseil, évoquant les solides liens de collaboration entre sa ville et l'OIBT au cours des 25 dernières années. Mme Hayashi a donné l'assurance que Yokohama continuerait à apporter son appui à l'OIBT.

M. Elvis Ngolle Ngolle, le Ministre camerounais de la foresterie et de la faune sylvestre, M. Henri Djombo, le Ministre du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement de la République du Congo, et M. Martin Mabala, le Ministre gabonais des eaux & forêts, de l'environnement et du développement durable, se sont également adressés au Conseil lors de la séance d'ouverture; tous ont appelé l'OIBT à prendre des mesures afin de faire en sorte que ses projets et activités disposent de sources sûres de financement. M. Ngolle Ngolle s'est félicité du soutien apporté au Cameroun par l'OIBT qui lui a, *inter alia*, prêté son assistance afin d'améliorer l'application de sa législation forestière. M. Djombo a attiré l'attention sur le projet de décision du Conseil soumis par son pays dans le cadre de la présente session, lequel propose que soit convoqué un sommet des principaux bassins forestiers tropicaux, et a appelé le Conseil à examiner favorablement cette proposition. M. Mabala a quant à lui mis en avant les initiatives de son pays qui sont destinées à favoriser la gestion durable des forêts, y compris celles que soutient l'OIBT. Le rôle clé que joue le secteur forestier dans le développement économique forge les politiques du Gabon en matière de carbone forestier et de biodiversité.

Le Conseil traitera également plusieurs autres dossiers essentiels au cours de sa 46^e session. La situation de la mise en œuvre des cinq Programmes thématiques de l'OIBT qui ont été approuvés à titre pilote lors de la 44^e session du CIBT sera examinée. Le Conseil sera informé de l'état d'avancement du rapport sur la situation de la gestion des forêts tropicales et des activités collaboratives destinées à améliorer la gestion des espèces d'arbres tropicaux inscrites à la Convention sur le commerce international des espèces menacées (CITES). Par ailleurs, le Conseil conduira son évaluation annuelle de la situation des bois dans le monde et convoquera la discussion annuelle sur le marché qui, dirigée par son Groupe consultatif sur le marché, se penchera sur le thème « Innovations et technologies dans les industries du bois ». À noter enfin que plusieurs manifestations auront lieu en marge de la réunion tout au long de la semaine, dont des séances sur les « Inventaires et concessions forestières au Brésil et au Pérou », la « Conformité aux exigences de la législation sur les marchés mondiaux », la « Certification forestière dans le Bassin du Congo » ou encore le « Genre dans la gestion forestière communautaire » (cette dernière se réunira sous l'égide du Groupe consultatif de la société civile rattaché au Conseil).

Pour en savoir plus sur l'OIBT et la 46^e Session du CIBT, prière de consulter www.itto.int.